

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Année 2004 Numéro 9

Janvier 2004

Sommaire :

Vie de la communauté de communes	2
Au Conseil Municipal	4
Le S.D.E.C.	5
Informations	6
A l'école	7
Petit historique	8
Animation	9
Vie associative	11
Téléthon 2003	12
État Civil	16

Note pratique

Si vous souhaitez :

- faire paraître une annonce, un article dans le prochain numéro, si vous constatez qu'il manque des renseignements utiles, faites nous parvenir vos documents signés, avant le 10 AVRIL 2004

• à l'adresse suivante:

St Dizier Infos
Mairie de St Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

- recevoir votre bulletin à une adresse extérieure à la commune, adressez-vous à la mairie en joignant à votre demande une enveloppe affranchie à 1.11 €.

EDITORIAL

Janvier n'est pas encore écoulé et il est donc temps de vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2004. Et de jeter un coup d'œil en arrière, avant de se projeter vers demain.

L'année 2003 a vu se réaliser un certain nombre d'investissements : la réfection des toitures du bâtiment ancien de l'école (subventionnée à 50%), la remise en état comme chaque année de quelques kilomètres de routes communales, l'acquisition d'un nouveau tracteur routier et d'un petit camion-benne... La dernière tranche d'assainissement du bourg a fait l'objet d'un appel d'offres qui permet aux travaux de commencer ces jours-ci (durée prévue 3 mois). C'est aussi en 2003 qu'enfin le projet de lotissement des Roches a pu obtenir son autorisation ; là aussi un appel d'offres est lancé pour la réalisation des onze lots qui seront proposés à la vente.

J'évoquerai bien sûr les différentes fêtes et manifestations traditionnelles qui ont émaillé l'année, et témoignent du dynamisme de nos associations, dont le regroupement a une fois de plus permis le succès du TELETHON. Sans omettre l'exposition à la mémoire de la Résistance, inaugurée lors de la cérémonie commémorative des événements de la Croix de la Mine, au cours de laquelle fut remise à la commune de St Dizier Leyrenne la médaille de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance.

Un événement plus inhabituel aura marqué l'été dernier : un film (« La Vie Matérielle ») a été tourné à St Dizier, d'une quarantaine de minutes, destiné à la diffusion sur Arte : il est en court de montage et devrait être prêt dans deux mois. Plusieurs projections seront données en salle, dont une à Bourgneuf : soyez assurés que nous vous tiendrons informés dès que nous aurons du nouveau.

Enfin n'oublions pas que 2004 est une année électorale chargée ! Cantonales et Régionales, puis les Européennes (et même en fin d'année les présidentielles aux Etats-Unis : nous n'y pourrions rien, et pourtant leur résultat pèse sur la marche du monde !) : ne boudons pas notre plaisir de vivre en démocratie, votons ! et si je puis me permettre un vœux personnel, celui de voir enfin la « France d'en bas » montrer qu'elle a cessé d'être dupe...

Encore une fois, bonne année et ... bonne santé

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT

Directeur de la publication:

Guillaumot Hervé

Équipe de rédaction:

Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.

Mairie : Tel 05 55 64 40 30 / Fax 05 55 64 46 87 / e-mail : mairiesdl@wanadoo.fr

I.P.N.S.

Déchetterie du SIVOM de Bourganeuf-Royère

Nous vous rappelons que la décharge de St Dizier Leyrenne est **fermée définitivement** et que l'accès à la déchetterie du SIVOM Bourganeuf - Royère est

GRATUIT pour les particuliers.

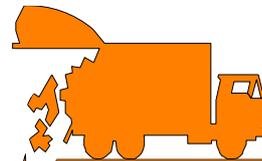
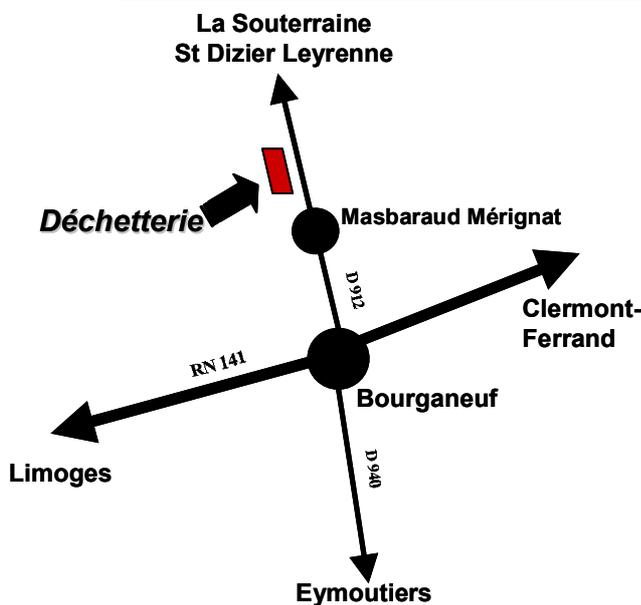
Horaires d'ouverture

Période estivale (du 01/04 au 30/09)

les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Période hivernale (du 01/10 au 31/03)

les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI
de 8h à 12h et de 14h à 17h



Pour tout renseignement

Le SIVOM au
05 55 64 11 00

La déchetterie au
05 55 64 26 56

Vie de la Communauté de Communes de Bourganeuf-Royère



La Communauté de Communes, présidée par Jean-Claude MICHAUD, fonctionne désormais avec un effectif de 5 salariés. Son secrétariat est toujours hébergé place du Mail à Bourganeuf.

Parmi les récentes délibérations prises par le Conseil Communautaire, figurent, entre autres, les décisions suivantes :

1. Adhésion de la Communauté à la charte du Parc Naturel Régional (P.N.R.) de MILLEVACHES.

Contrairement à certaines communes membres de la Communauté, St DIZIER ne figure pas dans le périmètre du P.N.R.

Malgré certaines réticences, la Communauté décide d'adhérer à cette nouvelle structure administrative.

2. Subvention pour l'édition du livre « LE TURC ET LE CHEVALIER, DJEM SULTAN UN PRINCE OTTOMAN ENTRE RHODES ET BOURGANEUF AU 15^{ème} SIECLE ». Pour 2000 exemplaires prévus une subvention de 6 450 € est attribuée.

3. Le local acquis par la Communauté (près de la chaufferie bois de BOURGANEUF) a été loué (à titre précaire) à l'entreprise MECA M.C. pour un loyer mensuel de 915 € H.T.



4. Une première liste de chemins d'intérêt communautaire a été établie. L'entretien de ces chemins se fera dans la limite des moyens de la Communauté, en collaboration avec les communes.

5. La Communauté accepte de financer une étude de valorisation du site de la MARTINECHE consacré à MARTIN NADAUD. Coût de cette étude : 13 000 € H.T. (des subventions extérieures venant compléter la participation de la Communauté).

6. Exposition du petit Patrimoine de la Communauté de Communes. Lors de cette exposition photographique, 38 photos (2 par commune) seront présentées. Date d'exposition prévue pour ST DIZIER du 26 juillet au 8 août.



7. La Communauté de Communes lance, avec le CONSEIL GENERAL une O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) d'une durée de 5 ans.

Cette opération doit permettre tant aux propriétaires bailleurs qu'à ceux occupant leur propre logement de bénéficier de subventions et de taux d'intérêt bonifiés en cas d'amélioration de la qualité ou de la quantité de logements utilisables.

Le recrutement temporaire d'un animateur chargé de l'information et de l'assistance aux personnes intéressées est prévu. Différentes réunions seront organisées à cet effet dans les communes.

En 2003, la Communauté a également élargi son champ de compétence en devenant responsable de la collecte des ordures ménagères.

Elle adhère au SIVOM et se substitue aux 19 communes, chacune d'elles étant représentée au SIVOM par un ou plusieurs de ses délégués communautaires (ST DIZIER dispose de 3 délégués).

Cet inévitable transfert de compétence pose une multitude de problèmes difficiles à solutionner du fait de leur complexité et du fait du coût élevé des réponses possibles.

- **Les difficultés à résoudre proviennent principalement :**

1. Des différences de situation entre les 19 communes. La majorité prélève une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.) alors que d'autres perçoivent une redevance (R.E.O.M.) ou se limitent à inscrire les dépenses dans le budget général.

2. Du problème du volume d'ordures à traiter qu'il faut réduire.

3. De la recherche des solutions pour faire participer les producteurs d'emballages et de papiers publicitaires à l'effort d'élimination.

4. Des conteneurs : comment répartir entre les usagers de chaque commune le financement de ces conteneurs (certaines communes en ayant déjà acquis, d'autres ne l'ayant pas fait).

5. Du coût du traitement.



- L'instauration d'une T.E.O.M. (taxe perçue par le Receveur du Trésor Public) sur tout le territoire communautaire semble la meilleure solution pour mutualiser les coûts du traitement, coûts qui seront de plus en plus élevés.

Une commission « ordures ménagères » a été créée au sein de la Communauté. Toute idée (géniale ou non) susceptible d'apporter des solutions peut être communiquée au secrétariat de la mairie de St Dizier.

Au Conseil Municipal

• Présentation de la préétude de la réhabilitation des captages d'eau



M. Le Maire présente le dossier de préétude de la réhabilitation du captage du MONTEIL et de PUY CHATENET et la réorganisation de la distribution de l'eau. Il propose de faire réaliser cette étude pour la somme de 11 960 € TTC. Les subventions pour l'étude et les travaux seront demandées à la Cellule de l'eau, au département et à l'état.



• Achat d'un tractopelle

Les responsables de la Commission des travaux présentent deux devis de tractopelle :

HOMNIMAT29 000 €
SOLLIMAT TP28 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'acheter le tractopelle de la société SOLLIMAT à 28 000 € et approuve la décision modificative qui pourra être prise pour faire face à cette dépense.

L'ancien Tractopelle a été vendu pour la somme de 3 000 €.



• Devis pour le salon de coiffure

Devis de 7 563.23 € H.T. par la société BATIDEAL de Guéret pour rendre l'arrière boutique plus saine. (problèmes d'humidité, d'infiltration). Cette pièce, une fois remise en état, servira de magasin.

• Recensement de la population 2004

RAPPEL : Cette année, vous êtes concernés par l'enquête de recensement et votre participation est essentielle. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. La collecte se déroulera du 15 janvier au 14 février 2004.

Pour la commune de St Dizier Leyrenne, M. Mickaël DELEBECQUE est l'agent recenseur.

Muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel, il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles, c'est une obligation légale faite à toute personne ayant accès aux questionnaires. Elles serviront à établir des statistiques rigoureusement anonymes.



• Assainissement des quartiers de Peuillot et de la Gare

Les travaux qui ont débutés mardi 20 janvier sont exécutés par la société S.T.P.V. VIZCAINO pour la somme de 69 915.17 € TTC.



Précision et précaution : l'hiver est là ! Nous vous rappelons qu'en cas de chute de neige, il incombe à chaque habitant de déneiger le trottoir devant chez lui.



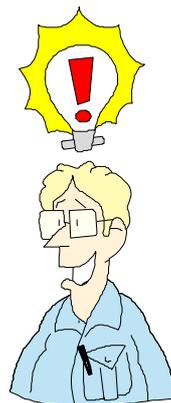
L'Internet à haut Débit tarde à s'installer dans nos campagnes. Nous recensons toutes les personnes privées et les professionnels intéressés sur la commune pour en accélérer la mise en place. Une pétition sera lancée pour faire pression sur les opérateurs et les instances politiques. Venez dès aujourd'hui à la mairie vous faire connaître et signer cette pétition !

*Nous remercions vivement pour leur générosité :
Monsieur et Madame CHAMBRAUD, qui, Comme tous les ans, ont offert des galettes des rois aux enfants qui prennent leur repas à la cantine.
Et M. Robert Mayne qui nous a offert le sapin de Noël de la place.*



Connaissez-vous le S.D.E.C. ?

Syndicat Départemental d'Electrification de la CREUSE.



Ce Syndicat est chargé d'organiser le service Public de l'électricité au niveau local.

Il est propriétaire des réseaux dont il délègue l'exploitation à E.D.F. (et éventuellement à d'autres distributeurs*)

Il regroupe les 260 communes creusoises (sauf AUBUSSON),

Il assure certains travaux sur le réseau et contrôle les missions exercées par E.D.F.

Il peut aussi être maître d'œuvre pour :

- Des travaux d'effacement de réseaux (ceci à la demande des communes),
- De renforcements de réseaux en créant des postes de transformation ou en changeant la section des câbles basse tension,
- Des extensions de réseaux pour alimenter les constructions en zone rurale (N.B. : pour un branchement inférieur à 30 mètres, les travaux relèvent de la compétence d'E.D.F.)
- Des travaux d'éclairage public,
- Des études et des réalisations de chaufferies bois (ST VICTOR, ST CHRISTOPHE, PONTARION...)

Actuellement locataire de la M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) à GUERET, le S.D.E.C., présidé par M. André MAVIGNER, maire de CHATELUS LE MARCHEIX, emploie 11 salariés et envisage de devenir propriétaire de ses locaux. Dans ce but, il vient d'acquérir un terrain d'environ 3 000 m² près de la rue Louis AUCLAIR à GUERET.

**N.B. L'ouverture du marché de l'électricité a déjà eu lieu pour les industriels. A partir de 2004, les communes peuvent théoriquement choisir leur distributeur. Quant aux particuliers, cette possibilité leur sera offerte à partir de 2007.*

Cantine municipale

RAPPEL : Les indispensables serviettes de table sont, comme les vêtements, bonnets, gants etc...à marquer au nom de l'enfant, qu'il soit petit ou grand !

Ecole - Garderie

Rappel : Les enfants qui ne prennent pas le ramassage scolaire ne seront accueillis dans la cour que 10 minutes avant l'entrée des classes. Les portails seront fermés à clef et l'entrée de **la garderie** s'effectuera sur le côté (chemin devant la cantine) à partir de la rentrée des vacances d'hiver.

C.E.L. (Contrat Educatif Local) Aide aux devoirs

Etes-vous disponible 2 heures ½ par semaine, les lundis et jeudis de 16 heures 30 à 18 heures pour l'aide aux devoirs des enfants de l'école primaire ?

Si vous êtes intéressé par cette initiative qui se fait dans le cadre du CEL (Contrat Educatif Local) contactez le plus vite possible le directeur de l'école, M. LAROCHE.

- INFORMATIONS - INFORMATIONS - INFORMATIONS -

Pharmacie de St Dizier Leyrenne



Horaires d'ouverture	
Lundi	14 h - 19 h
Mardi au vendredi	9h – 12h 14h – 19h
Samedi	9h- 12h30

Gardes du 1er semestre
1er au 7 mars 2004 inclus
29 au 4 avril 2004 inclus
1er au 7 mai 2004 inclus
1er au 4 juin 2004 inclus

CAMPAGNE DE PREVENTION DE LA CHUTE CHEZ LES PERSONNES DE PLUS DE 55 ANS

Madame AUMARECHAL, responsable du service de l'Éducation pour la Santé, viendra,

le mardi 10 février 2004 à 10 heures 30

pour organiser la mise en place de l'"Atelier Équilibre" à St Dizier Leyrenne.

Les personnes qui se sont inscrites seront convoquées mais rien n'empêche celles qui le désirent de venir pour avoir plus d'informations et éventuellement participer à cette campagne de prévention.

Les activités du centre hospitalier de BOURGANEUF

Des consultations sans rendez-vous :

- Le centre hospitalier de Bourganeuf peut recevoir les patients **sans rendez-vous** à l'**Accueil Médical** qui est ouvert 365 jours par an de 8 heures à 20 heures. Une infirmière et un médecin les prendront en charge. En dehors de ces horaires adressez-vous au Centre 15.
- Planning familial.

Des consultations sur rendez-vous :

- Anesthésie,
- Cardiologie,
- Chirurgie,
- Gynécologie,
- Ophtalmologie,
- Oto-rhino-laryngologie,
- Pneumologie,
- Rééducation périnéale,
- sage femme.

Pour tout renseignement
les jours ouvrables
(du lundi au vendredi)
Contacter le Secrétariat Médical
du Centre Hospitalier
de 9 heures à 17 heures
au 05 55 54 50 31

Les services Médico-techniques :

- Le laboratoire est à votre disposition pour toute analyse.
- L'Imagerie Médicale assure les actes de radiologie.

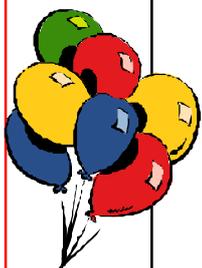




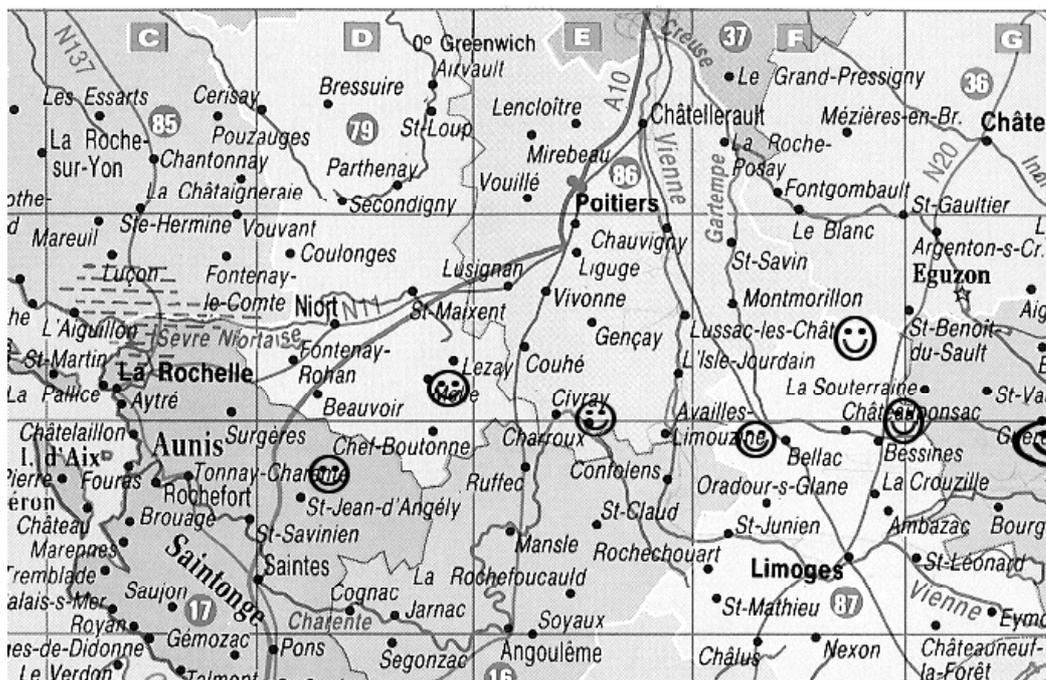
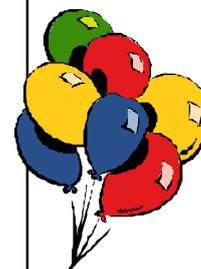
Les ballons du téléthon

Pour le téléthon, les élèves de l'école avaient confectionné 100 cartes. Accrochées chacune à un ballon, elles se sont envolées le 6 décembre, poussées par un fort vent d'est.

Au dos de chaque carte un petit mot demandait aux personnes qui la découvrirait de bien vouloir la retourner à l'école. 7 d'entre elles nous sont revenues. Si la première s'est posée à Jalinoux, d'autres ont effectué un périple plus important, atterrissant dans les Deux Sèvres, la Vienne, la Charente et la Charente Maritime, comme vous pouvez le découvrir sur la carte ci-dessous, accompagnée de la lettre de remerciements écrite par les élèves du CM.



Chère Madame, Cher Monsieur,
 Merci de nous avoir renvoyé cette carte du téléthon. Nous espérons que nos dessins vous ont plu.
 Certaines cartes sont tombées dans les fossés, dans les champs et dans les forêts.
 La carte qui est arrivée le plus loin est tombée à Saint Jean d'Angély.
 Merci de les avoir récupérées pour l'école et de nous avoir fait confiance



Petit historique des villages de la commune

Au fil des siècles , et au gré des personnes qui tenaient les registres , les noms des hameaux de la commune ont souvent varié. Il est amusant de noter que l'orthographe n'avait pas l'importance qu'on lui accorde aujourd'hui. Peu de personnes savaient lire et écrire, et on écrivait comme on prononçait. Et comme la prononciation variait d'une personne à l'autre, d'un village à l'autre, d'une époque à l'autre ...

Voici ce qu'on a pu trouver sur les registres de Saint Dizier :

Pommier : Poumier, Poumi

Pommerolles : Poumeyroux, Poumerou, Pomeyroux, Pomeroux,
Pomerol, Pommerol

Jalinoux ; Gelenoux, Gelinoux, Gealinoux

Les Effes : Les Aifes, les Zaifes, les Efes

Lécurette : Les Ecurettes, Lescurette

Le Bost de Ville : le Baud de Ville, le Bodeville, le Beaudeville,
le Bot de Ville

La Quaire : La Caire, La Queyre

Cornat : Cournas, Cornac

Teillet : Theillet, Thellet, Theilleix, Teiller

Le Monteil : Le Montel

Murat : le bourg de Murat

Certains hameaux ont même disparu :

Le Pincouraud (entre Las Vias et le pont de Las Vias)

Le Maucoudert (intégré au bourg)

Les Cheyroux (village mystère, si quelqu'un peut nous aider à le localiser, faites le savoir à la mairie !...)

Et du côté de Champroy : Champroeux, Chamroueix

Les Jarges : Les Jarriges

Le Chataignaud : Le Chastagnaud, le Chataignoux, le Chastagnoux, le Chastagnon.

Ce hameau était un « village alternatif », il dépendait une année sur deux de la paroisse de Châtelus et de la paroisse de Champroy.

Depuis la disparition de la commune de Champroy,

il a été définitivement rattaché à Châtelus.



ANIMATIONS



Pour les fêtes on vous a peut-être offert une orchidée.

À priori ces plantes semblent étranges et vous ne savez pas trop comment les faire durer, pousser et surtout refleurir.

Je collectionne ces plantes depuis plus de dix ans, et je peux vous donner quelques conseils, si cela vous intéresse.

Au début, nous sommes toutes assez perdues, car les Orchidées sont des plantes entourées de mythes et de mystères.

Alors, si vous voulez en savoir plus sur ces belles plantes, je me tiendrai à votre disposition, une fois par mois, pendant une heure, pour vous donner des conseils et vous faire mieux connaître les belles « Filles de l'Air ».

Ces conseils seront naturellement gratuits et accessibles à tous.

S'inscrire à la Mairie, et apporter ses plantes à la séance.

Orchidophilement votre, Christa NOËL.



Les samedis 14 février, 13 mars et 17 avril 2004

Christa Noël animera son atelier

*à partir de 15 heures
salle de la mairie.*



Venez avec vos orchidées et un bloc-notes !



Bibliothèque municipale

Les jours et heures d'ouverture de la bibliothèque :
Les jeudis de 15 H à 18 H et le 1er et 3ème samedis du mois de 10 H à 12 H

Passage du bibliobus

Une partie de nos ouvrages se renouvelle le 12 février grâce à la Bibliothèque Départementale de Prêt et au Conseil Général de la Creuse. Avant cette date vous pouvez venir demander les livres que vous souhaitez lire.



Les participants à l'animation
« Lire pour bien cuisiner »



Les lauréats de ce concours :
Catégorie adulte : Céline et Clémence,
Catégorie enfant : Jordan et Léo

Tourte aux carottes

Préparation : 30 minutes ; cuisson 50 minutes

- 300 g de carottes crues râpées fines
- 300 g d'amandes moulues
- 200 g de sucre
- 4 œufs (jaunes et blancs séparés)
- 60 g de farine
- Le jus et le zeste d'un demi citron
- 3 cuillères à café de levure
- 1 pincée de sel
- Beurre et farine pour le moule

Beurrez un moule de 24 cm environ, farinez-le, retournez-le et tapez légèrement dessus pour faire tomber l'excédent de farine.

Pelez les carottes et râpez-les finement. Préparez le zeste et le jus de citron. Faites chauffer le four, thermostat 6 (180 °C). Battez les jaunes d'œufs avec le sucre.

Incorporez ensuite le jus et le zeste du citron, les carottes, les amandes, la farine, le sel, la levure et les blancs d'œufs battus en neige.

Remplissez le moule avec cette masse et faites cuire la tourte au four pendant 40 à 50 minutes.

Une fois la tourte refroidie, elle peut être glacée au sucre. Le glaçage préserve le gâteau du dessèchement.

Pour cela, mélangez 150 g de sucre en poudre et une cuillère à café de jus de citron et étalez sur la tourte.

Décorez éventuellement de petites carottes en massepain.

Cette tourte est meilleure si vous la préparez 1 ou 2 jours à l'avance.



Voici une recette originaire du canton d'Argovie en Suisse grâce à laquelle Clémence a obtenu une récompense. Les recettes primées de Céline (*Poulet à l'ananas, Bo Luo Bi Qiu, recette de Chine*), de Jordan (*gâteau roulé au chocolat*) et de Léo (*croquets au gingembre*) sont disponibles à la bibliothèque.

VIE ASSOCIATIVE

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 1er février	AEL: Loto à 14 heures	Salle des fêtes
Samedi 7 février	Repas inter associatif	Salle des fêtes
Dimanche 15 février	Fils d'Argent : thé dansant avec Nadine et Didier	Salle des fêtes
Vendredi 20 février	Fils d'Argent : Assemblée générale	Salle des fêtes
Samedi 21 février	Comité des fêtes : Carnaval	Salle des fêtes
Samedi 28 février	LAC : Théâtre	Salle des fêtes
Samedi 6 mars	Foot : Loto	Salle des fêtes
Dimanche 7 mars	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 14 mars	AEL: Foire aux boudins	Salle des fêtes
Dimanche 28 mars	Tennis : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 18 avril	LAC : Leyrennoise	Salle des fêtes
Dimanche 25 avril	Tennis : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 2 mai	Fils d'Argent : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 30 mai	Tennis : Thé dansant	Salle des fêtes

Saint Dizier Leyrenne

dimanche
1er février
14h00
Salle
Polyvalente

Super LOTO

de l'école
et de l'association
des Aides de l'École Loïque



5 jours sur la
COSTA BRAVA
Pour 2 personnes

nombreux autres lots de valeur
lecteur DVD - meuble en ébénisterie
Appareil photo numérique
Passeport cinéma ...
Série spéciale enfants



ST DIZIER LEYRENNE
Salle des fêtes

SAMEDI
06
MARS
2004
A 20H30

SUPER LOTO

Organisé par le foot

Nombreux lots de valeur

DVD
EXPRESSO
APPAREIL PHOTO NUMERIQUE
SERVICE 72 PIECES ETC.....

PARTIE ENFANT GRATUITE
(TELEVISION 35 CM)

ipns



Le défi est lancé...



tout le monde s'affaire...

pour que ce soit une réussite !





Il y a eu entre autres des jeux...



du spectacle...

du sport...
et du réconfort...





Les gens vont et viennent...

**Mais l'époustouflante
comédie musicale...**



a rassemblé tout le monde !

Tous les bénévoles, les pompiers de Bourganeuf, toutes les associations de St DIZIER, St GOUSSAUD, CHATELUS LE MARCHEIX, St JUNIEN LA BREGERE et les commerçants et artisans de Bourganeuf et de St Dizier qui ont assuré la mise en place, animé, fourni en équipement, fleurs et alimentation, tenu les stands ont été ravis que leurs efforts soient récompensés par la mobilisation des habitants de St Dizier et des alentours.



Le jeudi 5 février à 19 heures

salle de la mairie

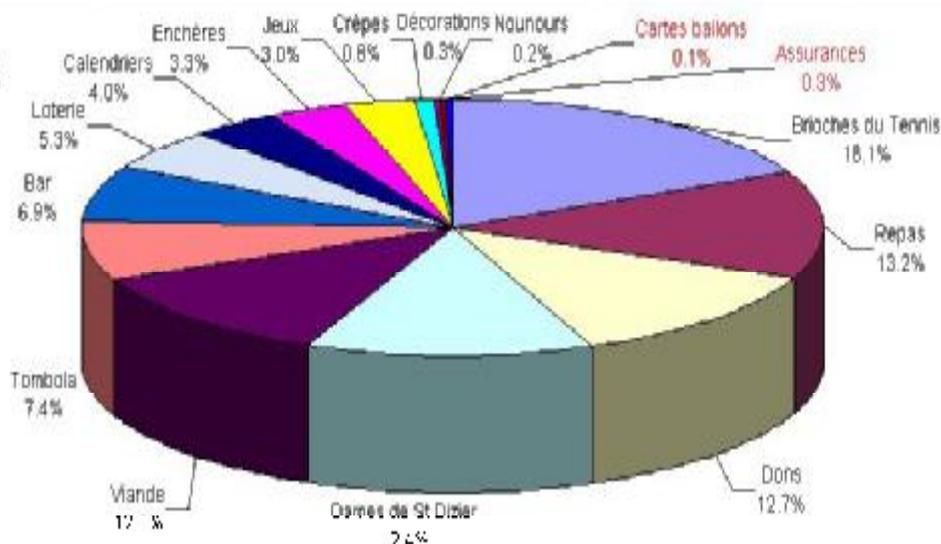
*tous ceux qui ont œuvré pour que ces journées
soient une réussite se retrouveront pour un pot de l'amitié.*



BILAN FINANCIER TELETHON 2003

Activités	Dépenses			Recettes			Bénéfice		
	Somme Espèces	Somme Chèques	Total	Somme Espèces	Somme Chèques	Total	Somme Espèces	Somme Chèques	Total
Brioches du Tennis	-	-	-	1 632.00	117.00	1 749.00	1 632.00	117.00	1 749.00
Repas	414.78	-	414.78	88.00	81.00	1 692.00	482.20	81.00	1 277.22
Dons	-	-	-	167.57	1 067.07	1 229.50	167.57	1 067.07	1 229.50
Dames de St Dizier	5.00	-	50.00	1 07.00	184.00	1 294.00	1 02.00	184.00	1 204.00
Viauda	2 027.67	-	2 027.67	1 111.37	2 027.17	3 100.44	91.37	2 027.17	1 165.25
Tombola	-	-	-	704.00	1.00	720.00	704.00	1.00	720.00
Bar	516.93	-	516.93	1 16.42	24.60	1 186.99	622.62	24.60	670.06
Loterie	-	-	-	512.00	-	510.00	512.00	-	510.00
Calendriers	72.38	-	72.38	932.00	17.00	1 105.00	212.62	17.00	382.6
Enchères	-	-	-	317.00	-	317.00	317.00	-	317.00
Jeux	23.10	-	23.10	312.60	-	312.60	289.50	-	289.50
Crêpes	-	-	-	75.60	-	75.60	75.60	-	75.6
Décorations	-	-	-	32.00	-	32.00	32.00	-	32.00
Nouritures	-	-	-	20.00	-	20.00	20.00	-	20.00
Cartes ballons	73.00	-	73.00	67.00	-	67.00	6.00	-	6.00
Assurances	30.00	-	30.00	-	-	-	30.00	-	30.00
TOTAL	3 852.85	-	3 852.85	8 986.47	4 462.63	13 459.10	5 143.62	4 462.63	9 606.25

REPARTITION DES BENEFICES



État civil

Naissance

Romane, Léna LAHOUSE née le 19 janvier 2004

Félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux au bébé.

Mariage

Christian GEORGE et Claudine, Marie Josèphe CLEUVENOT
le 29 novembre 2003

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur

Décès

Monsieur Maurice, Alphonse POMMIER (77 ans)

Madame Marthe, Arlette, Suzanne MERLE épouse VILLETTE (83 ans)

Monsieur Raymond BAROUTY (83 ans)

Madame Yvonne, Georgette FAURY épouse GOUDARD (77 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

Petites annonces

Demande d'emploi :

- Repassage : Mme PAROT Maryse
2, villa Bel Air, St Dizier Leyrenne. ☎ 05 55 64 39 03

Nouveauté :

- **A la nouvelle pépinière** de St Dizier en **février**, profitez encore des roses anciennes, petits fruits et arbres de collection **aux racines nues**.
JARDINS EN MARCHE, Le Montabarot. ☎ 05 55 64 43 98



*Déposez vos petites annonces à la Mairie
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne
avant le
10 avril 2004*

Pensée...

On a trouvé, en bonne politique, le secret
de faire mourir de faim ceux qui, en
cultivant la terre, font vivre les autres.

Voltaire